

Plan d'actions annuel 2026

février 2026



SOMMAIRE

Plan d'actions annuel 2026.....	1
Introduction.....	3
Gouvernance	3
État de conformité du périmètre d'action	4
Moyens humains et Budget alloués.....	5
Ressources humaines.....	5
Formation	5
Budget.....	6
Actions planifiées sur 2026.....	7
Version du document.....	10

Introduction

Conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Groupe BPCE a élaboré un schéma pluriannuel sur la période 2025-2027 pour la mise en accessibilité des services numériques de l'ensemble de ses entités, dont **Caisse d'épargne ile de France**.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce schéma pluriannuel en cohérence avec le niveau de maturité de chaque entité du Groupe BPCE, celui-ci doit être décliné en plan d'actions annuel par ces dernières.

Le présent plan d'actions annuel de **Caisse d'épargne ile de France** concerne l'année 2026. Il définit à son échelle, en cohérence avec les ambitions définies par le Groupe BPCE :

- Le périmètre d'actions et son état de conformité,
- Les moyens humains et budgets alloués pour la mise en œuvre des actions à réaliser sur l'année,
- Les actions planifiées sur l'année.

Le plan d'actions pourra être mis à jour au cours de l'année dans le cadre de la gouvernance en place et fera l'objet d'un bilan à son issue.

Gouvernance

La gouvernance de la mise en accessibilité du Groupe BPCE repose sur une filière accessibilité créée afin de :

- Veiller à la conformité réglementaire.
- Définir les ambitions du Groupe et les actions prioritaires à mener, suivre et piloter l'application des normes d'accessibilité par toutes les entités du Groupe.
- Améliorer l'expérience utilisateur des clients et collaborateurs du Groupe BPCE.
- Permettre une efficacité opérationnelle.

Cette filière est constituée de plusieurs acteurs qui portent ensemble les enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Parmi ceux-ci, le référent accessibilité local est le point d'entrée de son entité pour garantir la conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité numérique. En lien avec les autres acteurs de la filière accessibilité du Groupe, il a pour principales missions de :

- Veiller au respect des normes d'accessibilité.
- Piloter la mise en accessibilité.
- Sensibiliser les différents services (achats, IT, communication, RH, etc.) aux exigences d'accessibilité numérique.

État de conformité du périmètre d'action

Comme indiqué dans le schéma pluriannuel du Groupe BPCE, son champ d'application défini à date est le suivant :

- Grand public : sites institutionnels et réseaux sociaux.
- Clients particuliers : sites et espaces clients web et mobile, contrats et documents numériques.
- Périmètre collaborateur : socle commun à l'ensemble d'entre eux, à commencer par les outils du quotidien RH, Workplace et Communication.

Pour l'année en cours, les actions de mise en accessibilité de **Caisse d'épargne ile de France** couvriront ainsi le périmètre suivant pour son entité :

Nom du service	URL	Type(s) de public utilisateur	Déclaration conforme	Taux de conformité	Commentaire
Active Mailer	https://adm4.activemailer.pro/user/	Clients particuliers		NA	Audit prévu en cours d'année
Cercle Thoynard	https://ceidf-vie-cooperative.fr	Clients particuliers		98%	
Livee	https://www.livee.com/	Grand public		Page avant live : 54% Page de live : 69% Page d'après live : audit en cours	
LYYTI	https://www.lyyti.com/fr/	Clients particuliers		>= 70%	
Netkin	https://www.evenements-ceidf.caisse-epargne.fr/	Clients particuliers		87,3%	

POZEO	https://www.parrainage-caisse-epargne.fr/ile-de-france/ https://www.parrainage-caisse-epargne.fr/ile-de-france/espace-conseiller/	Clients particuliers		NA	Audit en cours piloté par la CEIDF
Site institutionnel CEIDF	https://caisse-epargne-ile-de-france.fr/	Grand public		NA	Audit en cours piloté par la CEIDF
Wiztrust	https://presse.ceidf.caisse-epargne.fr/	Grand public			En attente du retour

Total de services numériques : 8 services numériques.

Moyens humains et Budget alloués

Ressources humaines

Les ressources humaines pour la mise en accessibilité des services numériques du Groupe BPCE correspondent à ce jour aux membres de la filière accessibilité dont fait partie le référent accessibilité local de **la CEIDF** avec la contribution à temps partiel de plus de 50 personnes.

Les collaborateurs de **la CEIDF** seront mobilisés en fonction de leurs compétences, dans le cadre des actions planifiées.

Formation

Afin d'assurer une accessibilité optimale et pérenne de ses services numériques **la CEIDF** s'assure de la montée en compétences de ses équipes.

Ainsi, sur l'année 2026, des sessions de formation seront planifiées sur les thématiques suivantes :

Périmètre	Effectif	Contenu
direction communication institutionnelle	6 personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger et publier des contenus Web accessible pour 6 personnes - Concevoir et designer accessible pour 1 personne

département communication commerciale <i>(Ce département est le seul qui intervient sur les ajouts de contenus web ou pdf de nos sites ou des sites communautaires)</i>	2 personnes	- Rédiger et publier des contenus Web accessible pour 2 personnes
référénte handicap	1 personne	- pour 2026 <ul style="list-style-type: none"> ○ E-learning de sensibilisation ○ Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans la conduite de projet - Pour 2027, à voir pour éventuellement la formation de 2 jours
Direction informatique	2 personnes	- En 2026 - 4 à 5 personnes sur T1/2027

L'ensemble des collaborateurs de **la CEIDF** sera par ailleurs régulièrement sensibilisé aux enjeux du handicap et de l'accessibilité numérique.

Budget

Pour l'année 2026, **la CEIDF** a sanctuarisé une enveloppe budgétaire dédiée afin de concrétiser les actions planifiées et ambitions du Groupe BPCE en matière d'accessibilité numérique. Montant : 200 k euros hors formation (les couts de formations sont affectés aux directions métier)

La mission Handicap prévoit un budget de sensibilisation de 10kE.

Actions planifiées sur 2026

Pour l'année 2026, la **CEIDF** a planifié les actions suivantes :

Type	Action	Responsable	Échéance	Avancement	Résultat	Commentaire
[Plan d'actions annuel/Schéma pluriannuel/Gouvernance/Mise en accessibilité/Achats et relations prestataires/Socle de compétences]	[Intitulé de l'action]	[Désignation du responsable de l'action : Réfèrent accessibilité, Responsables application, Communication, RH...]	[T1/T2/T3/T4 2025]	[À faire/En cours/Réalisé/Réporté]	[Par exemple : publication des résultats de l'audit et planification des remédiations ...]	
Gouvernance	Mise en place d'une procédure de gestion des réclamations sur l'accessibilité numérique (boîte aux lettres générique)	Réfèrent accessibilité/Responsables application concernés		A intégrer dans les déclarations de conformité des sites CEIDF audités	mission-handicap@ceidf.caisse-epargne.fr	
Gouvernance	Mise en place d'un formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité numérique pour <i>la CEIDF</i>	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés			NA	
Mise en accessibilité	Mise en accessibilité du formulaire de contact pour les réclamations sur l'accessibilité de <i>la CEIDF</i>	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés			NA	
Mise en accessibilité	Test/Déploiement des processus cibles et du kit d'outils pour l'accessibilité « by design » des projets numériques	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concernés				T4 2026 dans le cadre du projet Tempo
Mise en accessibilité	Prise en compte de l'accessibilité « by design » pour les projets de <i>la CEIDF</i>	Réfèrent accessibilité local/Responsables application concerné				T4 2026 dans le cadre du projet Tempo

Mise en accessibilité	Audit de conformité au RGAA des services numériques prioritaires de la CEIDF	Référent accessibilité local/Responsable application concerné	T2 2026	En cours	Planification et encadrement de l'audit	Deux applications concernées
Mise en accessibilité	Remédiation des problèmes d'accessibilité numérique des services numériques prioritaires de la CEIDF /Amélioration de l'accessibilité numérique des services numériques prioritaires de la CEIDF	Référent accessibilité local/Équipe projet compétente	T4 2026	A mettre en place à l'issue des résultats d'audit	NA	Deux applications concernées
Achats et relations prestataires	Ajout d'exigences sur l'accessibilité numérique pour les achats de services numériques	Référent accessibilité local/Service achats		Asap	Cahier des charges accessibilités réalisés par BPCE pour les achats Hors BPCE Achats	
Achats et relations prestataires	Définition d'un plan de remédiation / amélioration de l'accessibilité numérique de la CEIDF avec ses prestataires	Référent accessibilité local/Service achats	NA	NA	NA	Pas d'actions de remédiation identifiées à ce jour sur ce périmètre
Socle de compétences	Révision des processus de recrutement des profils susceptibles d'œuvrer à la mise en accessibilité numérique	Référent accessibilité local/RH			Transmission des nouvelles compétences identifiées aux départements RH concernés	
Socle de compétences	Ajout dans les fiches de postes éligibles de compétences techniques en lien avec l'accessibilité numérique	Référent accessibilité local/RH			Transmission des nouvelles compétences identifiées aux départements RH concernés	

Socle de compétences	Définition d'un plan de formation dédié à l'accessibilité numérique	RH			Cf ci-dessus	
Plan d'actions annuel	Rédaction du bilan de l'année		T4 2025		Cf ci-dessous	
Plan d'actions annuel	Élaboration du plan d'actions annuel 2027		T4 2026	À faire		
Gouvernance	Évaluation des besoins humains et financiers pour l'accessibilité numérique en 2026	Référent accessibilité local/Direction/Équipes projets numériques			Cf Ci-dessus	

Bilan Annuel 2025

Pour l'année 2025, les principaux objectifs en matière d'accessibilité tenaient à la bonne compréhension et au respect des obligations de transparence ainsi qu'au recensement des sites numériques.

Dans cette optique, la CEIDF s'est dotée d'un schéma de gouvernance sur le sujet de l'accessibilité numérique et les ressources concernées ont été mobilisées.

Les sites grand public, particulier et institutionnel ont été recensés et feront l'objet d'un audit en 2026. Les premières sessions sont prévues début 2026.

En parallèle, la CEIDF s'est assuré de la montée en compétences des collaborateurs directement impliqués dans la mise en accessibilité de ses services numériques.

Version du document

Version du document	Date de publication	Commentaire
Version initiale	01/02/2026	